



Retrait d'espece à la banque, renseignements

Par Visiteur

Je suis client au credit agricole, je les ai contacté le 30 novembre pour un retrait en espece de 8000 euros pour le 4 decembre (delai de 48h obligatoire) ces 8000 euros sert à financer des travaux de ma maison à l etranger la banque me demande de leur fournir des pieces justificatives de cette depense sont ils dans leur droit???? suis je dans l obligation de me justifier??? je trouve cela scandaleux car c est notre argent et on a besoin de s en servir comme on veut

cordialement

Par Visiteur

Bonjour Madame

la banque me demande de leur fournir des pieces justificatives de cette depense sont ils dans leur droit???? Est ce que vous souhaitez effectuer ce retrait sur votre compte courant?

Cordialement

Par Visiteur

Oui sur mon compte courant

Par Visiteur

Madame,

Dans ce cas, vous n'avez pas à justifier votre retrait.

La banque ne peut vous contraire à justifier vos dépense si cette somme est sur votre compte courant et que vous êtes titulaire du dit compte.

Cordialement

Par Visiteur

Je vous remercie beaucoup pour cette réponse ce qui me semble cohérent

cordialement

Par Visiteur

Chère Madame

Merci à vous de nous avoir accordé votre confiance.
En espérant que tout se passe pour le mieux.

Bien cordialement